

L'Ombudsman traite 36 plaintes

FRANÇOIS LEMIEUX
flemieux@metromedia.ca

MUNICIPAL. Sensiblement le même nombre de plaintes ont été enregistrées au bureau de l'Ombudsman de Montréal (OdM), soit 36 l'an dernier comparativement à 34 l'année précédente pour les arrondissements de Pierrefonds-Roxboro et de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève. M^e Johanne Savard a dû mener 16 enquêtes concernant des citoyens lésés.

« Dans le meilleur des mondes, il n'y aurait aucune plainte. Mais on cherche toujours à s'améliorer et je trouve que ce n'est quand même pas si mal », indique le maire de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, Normand Marinacci.

Neuf plaintes ont été reçues dans son arrondissement, dont deux mettaient en cause la Charte montréalaise des droits et responsabilités. Deux citoyens ont déploré une gestion inadéquate lorsqu'un voisin a installé deux thermopompes émettant un bruit excessif. La plainte est toujours en traitement.

Par ailleurs, une plainte a été refusée sans enquête. Deux plaignants n'étaient pas considérés comme se trouvant en situation de dernier recours. Ils ont été redirigés vers la direction concernée.

L'OdM a donné raison à l'administration Marinacci quant au respect de la réglementation au parc de maisons mobiles situé dans l'ouest de l'arrondissement. Une autre plainte

concernant un permis de transformation s'est aussi avérée non fondée.

Quant au dossier sur une déficience alléguée des réseaux d'aqueducs et d'égouts, toujours au parc de maisons mobiles, il est encore en traitement.

PIERREFONDS-ROXBORO

Quelque 12 nouvelles enquêtes approfondies ont été ouvertes sur les 25 plaintes vis-à-vis l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Cinq d'entre elles mettaient en cause la Charte montréalaise des droits et responsabilités. Deux plaintes ont été refusées sans enquête.

Par ailleurs, 14 plaignants n'étaient pas en dernier recours et ont donc été redirigés.

« Nous sommes satisfaits des résultats [du rapport]. L'arrondissement a toujours collaboré avec le personnel de l'Ombudsman pour mener à bien les enquêtes et trouver une solution viable pour toutes les parties. Le rapport de M^e Savard en est le reflet », souligne la chef de division des relations avec les citoyens et communications, Johanne Palladini.

Seules deux plaintes se sont avérées fondées et ont été réglées, notamment une récrimination pour de la musique trop forte en provenance d'une piscine privée ainsi qu'une demande de permis pour l'installation d'une porte additionnelle à l'arrière d'une résidence.

Une plainte a mené l'arrondissement à s'engager à faire des études de vitesse et à assurer une surveillance policière accrue.



Pour l'ensemble de la ville, l'Ombudsman de Montréal, M^e Johanne Savard, a traité 1890 dossiers, dont 1328 nouvelles plaintes en 2018. (Photo: Cités Nouvelles – Archives)

De nombreuses plaintes concernant le chantier d'une garderie près des rues Wilfrid et Eldor-Daigneault se sont avérées non fondées.

Finalement, la situation a été réglée concernant un résident qui nourrissait et attirait les oiseaux.

TOUTES
VILLE en parle

www.citesnouvelles.com

Martin VALLÉE
Directeur Stratégie
Médias



Vincent MARTIN
Conseillère en
solutions médias



150 000\$ POUR LE LAKESHORE



La 22^e édition du tournoi de golf annuel de la Fondation de l'Hôpital général du Lakeshore a connu un franc succès le 3 juin. Près de 200 invités ont bravé les conditions quasi hivernales pour compléter le parcours de championnat du club Elm Ridge de L'Île-Bizard. La journée s'est terminée au chaud avec un cocktail et un souper gastronomique, ainsi qu'un encaissement silencieux. L'événement a permis d'amasser un peu plus de 150 000\$ qui serviront à l'amélioration des soins offerts au centre hospitalier de Pointe-Claire..

514 630-2081 / fondationlakeshore.ca

GRUPE SPINELLI À L'HONNEUR



Dans un groupe de concessionnaires automobiles où l'excellence est la norme, Peter Papas, Robert Azoulay, Richard Chen, Pedro Luis Simons, Michael Fitzback, Rafik Youssef, Edward Moufarrej et Salim Sayegh de l'équipe de vente ont reçu le titre de Conseiller expert, une reconnaissance de Spinelli accordée à ceux qui repoussent les limites du service de qualité. Ils sont accompagnés de Charles Bari, Erik Bisonnette, Mathieu et Pierre Spinelli ainsi que de Paul Noory, François Houle, Jason Yee.